

**CRYOTHERAPIE : fiche
médicale et consentement**

Réf : PCP/ENR/099
Version : 02
Création : Septembre 2015
Mise à jour: 05/04/2016

Il conviendra de prévenir l'opérateur de tout nouveau problème de santé survenu pendant la durée des expositions au froid.

- La cryostimulation du corps entier est un dispositif utilisant le froid.
- Selon le protocole, la séance dure 3 minutes dans une pièce à - 110°C.
- Il est impératif de retirer les lentilles de contact.
- Le corps, les cheveux et les vêtements doivent être parfaitement secs.
- Cessation de toute activité sportive ½ heure avant (en cause : la transpiration)
- Protéger les extrémités du corps, les plaies, les zones fragiles et sensibles au froid.
- Enlever ou recouvrir les pièces métalliques en contact avec la peau (bijoux, piercing ...).
- Un temps de repos est nécessaire après la séance.

La séance est encadrée et conduite par un opérateur habilité,
personnel médical ou para-médical qui peut surseoir à la séance.

CONSENTEMENT

Je soussigné
certifie avoir été informé des règles à respecter lors de l'exposition au froid et avoir répondu sincèrement à l'interrogatoire médical. Je m'engage à signaler tout nouveau problème médical avant chaque séance et à respecter les consignes de l'opérateur.

Date et signature